Food and Agriculture Organization of the United Nations

WFP Programme Alimentaire Mondial

R A P P O R T S P É C I A L

Extrait

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

5 septembre 2019

Photographies: ©FAO/Monika Tothova/Mamadou Niang et ©WFP/Cinzia Monetta.

Ce rapport a été préparé par Monika Tothova et Mamadou Niang (FAO) et Eliana Favari, Cinzia Monetta, Gehan Alhossiny, Siddharth Krishnaswamy, Rama Suleiman, Kenneth Anyanzo, Ghaith Fadel and Jan Michiels (PAM) sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM à l'aide d'informations émanant notamment de sources officielles. Soutien pendant la mission sur le terrain de Haya AbouAssaf, AbdulBasset Khalil, Jalal AlHamoud, Luca Innocente, Swithun Goodbody, Maher Khalouf, Jihad AlMukdad, Fadi AlHamoud, Khaled Omar, Abdulhakim Dewani, Sulaiman Karazon, Moammar Alhosaeen, Aya Hazem, Yaser Ali, Oula Mohamad, Abdallah Almomani, Amjad Alhamada et Bashar Akkad sont reconnus. Étant donné que les conditions peuvent changer rapidement, veuillez contacter les personnes ci-dessous pour de plus amples informations, si nécessaire.

Mario Zappacosta
Économiste principal, EST-SMIAR
Division du commerce international
et des marchés, FAO
Mél: giews1@fao.org

Muhannad Hadi
Directeur régional, Moyen-Orient,
Afrique du Nord, Asie centrale et
Europe de l'Est, PAM
Mél: muhannad.hadi@wfp.org

Veuillez noter que le présent rapport spécial peut être obtenu sur l'Internet dans le site Web de la FAO aux adresses URL ci-après: http://www.fao.org/giews/ et http://www.wfp.org/food-security/reports/CFSAM

La Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR), a mis en place des listes d'envoi pour diffuser ses rapports. Pour vous abonner, complétez le formulaire d'inscription disponible à l'adresse suivante:

http://newsletters.fao.org/k/Fao/trade_and_markets_english_giews_world.

R A P P O R T S P É C I A L

Extrait

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

5 septembre 2019

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
Rome, 2019

Citer comme suit:
FAO. 2019. *Mission FAO/PAM d'Évaluation des Récoltes et de la Sécurité Alimentaire en République Arabe Syrienne*. Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2019

Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY NC SA 3.0 IGO; https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

FAITS SAILLANTS

- **Sécurité**: Bien qu'il y ait encore de nombreuses zones où le conflit perdure, la situation en matière de sécurité s'est améliorée dans une grande partie du pays, comme ce n'était plus le cas depuis plusieurs années, et un nombre important de personnes déplacées dans leur propre pays (PDI) ont commencé à retourner dans leurs foyers et leurs fermes. Le Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire estime qu'environ 800 000 PDI, pour la plupart des agriculteurs, sont retournés dans leurs régions d'origine en 2018. Selon d'autres estimations concernant les PDI de retour publiées par UN-OCHA, 130 000 personnes supplémentaires seraient rentrées dans leur foyer durant la première moitié de 2019.
- **Production végétale**: Des précipitations abondantes et bien réparties durant la campagne agricole de 2018/19, de pair avec une amélioration de la sécurité, ont favorisé une expansion significative des superficies emblavées en céréales. Les superficies de blé récoltées (1,26 million d'hectares) représentent presque le double de celles de 2018 mais restent toujours inférieures de 25 pour cent aux niveaux d'avant la crise (moyenne 2002-2011). Les superficies d'orge récoltées (1,34 million d'hectares) ont augmenté de 73 pour cent par rapport à l'an dernier et ont atteint un niveau équivalent à celui de la moyenne d'avant la crise. Le rendement du blé, à savoir 1,73 tonne/hectare, n'ont pas été exceptionnels en raison des hautes températures enregistrées en mai qui ont eu une incidence négative sur le remplissage du grain, mais les rendements de l'orge, 1,5 tonne/hectare, ont été les plus élevés depuis au moins dix ans. La production de blé est estimée à 2,2 millions de tonnes, soit une hausse de 1,2 million de tonnes en 2018, mais un volume toujours en deçà du niveau d'avant la crise, à savoir 4,1 millions de tonnes (2002-2011). La production d'orge a quant à elle atteint 2 millions de tonnes, soit une hausse de 0,4 million de tonnes en 2018, un volume supérieur à ceux d'avant la crise.
- Les **incendies** qui ravagent les cultures de céréales sur pied ne sont pas inhabituels dans le pays à l'approche des récoltes, mais cette année, en raison de températures élevées et de vents forts, ils ont été beaucoup plus fréquents et plus intenses. Selon le gouvernement, 85 000 hectares de cultures auraient brûlé cette année. De nombreux incendies auraient été déclenchés de manière accidentelle, mais il semblerait que certains aient démarré de façon malveillante.
- **Les principales contraintes qui pèsent sur la production végétale**: les agriculteurs restent préoccupés par les coûts élevés de production et de transport et par l'absence d'intrants de qualité. Les initiatives gouvernementales ont abouti à un accroissement de la disponibilité de machines agricoles, mais elle reste dans l'ensemble insuffisante. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne les travaux de remise en état des structures d'irrigation, bien que les forages illégaux réalisés ces dernières années devraient abaisser les niveaux des nappes phréatiques alors que les précipitations ont été moyennes cette année. Des taux élevés de gaspillage ont été signalés dans la production de fruits et de légumes, en cause: le faible pouvoir d'achat des consommateurs, l'incapacité d'exporter et le manque d'usines de transformation.
- **Élevage**: à l'échelle nationale, dans l'ensemble, le cheptel s'est stabilisé malgré une légère réduction du nombre de moutons et de bovins en 2018/19 par rapport à la précédente campagne. Alors que le taux de prévalence des maladies épizootiques communes est resté globalement stable, l'incidence de la dermatose nodulaire contagieuse s'est accrue dans certaines régions en 2018/19, possiblement en raison des températures et de l'humidité élevées, qui ont favorisé la prolifération des insectes vecteurs. L'insémination artificielle, bien que largement répandue, a souvent de faibles taux de réussite, en raison notamment du mauvais calendrier et de la méconnaissance des éleveurs concernant la période de l'œstrus. Les prix des aliments pour animaux sont restés élevés, mais l'état des pâturages s'est amélioré. Dans l'ensemble, les prix des animaux et des viandes ont affiché une tendance à la hausse par rapport à 2017/18, tandis que les prix du lait ont fléchi.
- **L'apiculture**, qui était une industrie traditionnelle prolifique en Syrie, a subi des problèmes analogues à ceux rencontrés par les autres secteurs pendant la crise. Des efforts sont déployés par le gouvernement et les organisations internationales afin de remettre en état le secteur pour accroître la pollinisation et fournir des possibilités de subsistance. Toutefois, des préoccupations persistent au sujet de la mortalité des abeilles en raison de la mauvaise utilisation des pesticides et de l'absence de canaux de commercialisation pour le miel et les produits issus de l'apiculture permettant de garantir des moyens de subsistance viables.
- **Accès de l'aide humanitaire**: le nombre de personnes résidant dans des zones difficiles d'accès a continué de fléchir en 2018 et 2019. En octobre 2018 (dernière date pour laquelle des données sont disponibles), selon les estimations, 1,2 million de personnes résidaient dans des zones difficiles d'accès, contre 4,1 millions de personnes en janvier 2017. Depuis avril 2018, il n'y a plus de zones assiégées en République arabe syrienne. Les zones précédemment assiégées et difficiles d'accès sont des endroits qui ont subi un coût humain et économique élevé, du fait qu'ils ont été le théâtre de violents affrontements et de destructions massives.

- **Déplacements**: malgré une légère baisse par rapport au pic de 6,2 millions de DPI en 2018, le nombre de DPI en République arabe syrienne reste considérable. Selon le Groupe spécial inter-organisations sur les questions de population, en mai 2019, 29 pour cent des Syriens (5,9 millions de personnes) étaient déplacés à l'intérieur du pays. Alors que les retours ont commencé dans les régions du centre, de l'est et du sud du pays, de nouveaux déplacements en raison du conflit en cours, estimés à environ 518 000 depuis mai 2019, ont été signalés dans le nord-ouest du pays (Hama, Idleb et Alep). Les déplacements en raison du conflit continuent d'être l'un des principaux facteurs à l'origine de l'insécurité alimentaire, étant donné que les PDI perdent généralement la plupart de leurs moyens de subsistance et de leurs avoirs de production lorsqu'ils sont contraints de se déplacer.
- **Commerce et marchés**: l'accès aux marchés s'est grandement amélioré dans l'ensemble de la République arabe syrienne depuis l'apogée du conflit (2014-2016), du fait que les principales routes d'approvisionnement est-ouest et nord-sud sont redevenues accessibles et actives. Bien que le commerce intérieur s'accélère, les marchés d'exportation restent limités/inaccessibles pour l'essentiel des produits syriens. En raison de l'augmentation des coûts de transport en 2018/19, de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs et d'une campagne agricole supérieure à la moyenne, de nombreux négociants ne sont pas en mesure de vendre leurs produits. Cela a été particulièrement prononcé dans les régions productrices de fruits et de légumes, comme les gouvernorats de Lattaquié et Tartous, où les négociants ont signalé des niveaux élevés de gaspillage alimentaire, certains ayant même dû fermer leurs entreprises de commerce alimentaire.
- **Évolution des prix**: les prix des denrées alimentaires ont considérablement augmenté en République arabe syrienne en raison du conflit. Les principales causes de la hausse des prix ont été l'accès limité à la terre et aux intrants, la contraction de la production locale, les dommages et le pillage des biens de production et des usines de transformation, et la dévaluation de la monnaie nationale. Alors que les prix avaient initialement diminué depuis les sommets enregistrés en décembre 2016, ils ont progressivement augmenté au cours des 12 à 14 derniers mois, principalement sous l'effet de la hausse des prix du carburant et de la dépréciation continue de la livre syrienne sur le marché d'échange informel (la SYP a chuté de 34 pour cent face au dollar américain depuis juin 2018).
- **Consommation alimentaire et adaptation**: malgré une tendance initiale à l'amélioration, le nombre de ménages adoptant des stratégies d'adaptation négatives pour répondre aux pénuries alimentaires a légèrement augmenté par rapport au premier semestre de 2018 (+15 pour cent), sans dépasser toutefois les niveaux enregistrés en 2016. Le faible pouvoir d'achat des ménages se reflète également dans la nature des stratégies d'adaptation alimentaire: plus de la moitié des ménages ont déclaré privilégier des denrées moins chères et "moins préférées", 46 pour cent ont réduit le nombre de repas et 38 pour cent ont restreint la consommation des adultes afin de donner la priorité à l'alimentation des enfants. Consommer des aliments moins chers et moins préférés est de loin la stratégie d'adaptation alimentaire la plus largement adoptée dans l'ensemble de la République arabe syrienne.
- **Évolution de la sécurité alimentaire et besoins d'assistance**: la situation générale s'agissant de la sécurité alimentaire s'est améliorée par rapport à l'année dernière dans presque toutes les régions évaluées. Les gouvernorats les plus vulnérables du pays restent ceux où des opérations militaires localisées sont toujours en cours, tels que Alep, Raqqa et Deir-ez-Zor. Le gouvernorat abritant la plus grande proportion de ménages avec une consommation alimentaire pauvre est celui de Raqqa. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire reste à des niveaux alarmants en République arabe syrienne, aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

INTRODUCTION

Une mission conjointe FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire (CFSAM) s'est rendue en République arabe syrienne entre le 8 juin et le 4 juillet 2019 pour estimer la production agricole et évaluer la situation globale de la sécurité alimentaire dans le pays.

À leur arrivée dans le pays, les membres internationaux de l'équipe CFSAM ont passé trois jours à Damas avant de se rendre sur le terrain. Durant cette période, ils ont organisé, en collaboration avec un petit nombre de membres du personnel national de la FAO et du PAM, des réunions avec le Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire (MAAR) ainsi qu'avec plusieurs autres ministères et organismes publics du Gouvernement de la République arabe syrienne. L'équipe, composée de fonctionnaires nationaux et internationaux, a ensuite passé trois semaines sur le terrain pour recueillir des données et observer la situation de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans neuf des 14 gouvernorats du pays. Dans le gouvernorat de Hama, les membres de l'équipe ont rencontré des fonctionnaires de deux gouvernorats, ceux de Raqqa et d'Idleb, qu'ils n'ont pas pu visiter pour des raisons de sécurité, afin de discuter de la situation dans ces gouvernorats. À leur retour à Damas, les membres de la CFSAM ont organisé des séances de travail avec les Directeurs de l'agriculture des gouvernorats de Quneitra et Sweida, les deux autres gouvernorats que la Mission n'a pas été en mesure de visiter. L'équipe a également présenté ses constatations et observations sur le terrain au personnel technique du MAAR. Avant de quitter le pays, la Mission a informé le Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire de ses principales conclusions.

RECOMMANDATIONS

Agriculture

Les principales recommandations issues des discussions organisées par la Mission se sont concentrées sur la nécessité urgente de stimuler l'emploi direct et indirect en particulier dans les zones rurales, d'accroître la rentabilité des agriculteurs et d'améliorer la durabilité de l'utilisation des ressources naturelles dans le secteur de l'agriculture. Contrairement à ces dernières années, où formuler des recommandations à long-terme concernant la production agricole apparaissait comme hypothétique compte tenu des conditions de conflit qui prévalaient dans le pays, l'amélioration de la sécurité un peu partout dans le pays et le retour progressif des agriculteurs établissent des conditions plus opportunes pour passer d'une assistance d'urgence et d'un soutien aux moyens de subsistance de base à des interventions de relèvement et de reconstruction du secteur agricole. Alors que l'objectif immédiat est de relancer la production et de fournir des possibilités à ceux qui retournent sur leur terre pour reprendre leurs activités agricoles, il convient de le faire en tenant compte des contraintes environnementales, notamment la disponibilité de l'eau et la récurrence des sécheresses. Toutes les interventions à l'appui du secteur doivent être intégrées. Par exemple, en parallèle de la reconstitution des troupeaux, il convient de fournir des services vétérinaires, du fourrage et des aliments pour animaux ainsi qu'un soutien aux principales chaînes de valeur.

Urgent à moyen-terme

- **Semences**: appuyer la réhabilitation technique de l'Organisation générale pour la multiplication des semences (GOSM) afin qu'elle puisse fournir à autant d'agriculteurs que possible des semences nettoyées de céréales certifiées de variétés appropriées à leurs zones agro-écologiques. L'appui pourrait inclure: des financements visant à accroître le nombre de producteurs sous contrat; la fourniture d'herbicides et d'engrais que de nombreux agriculteurs sous contrat doivent désormais acheter eux-mêmes; et la fourniture de matériel de nettoyage des semences. Tant les agriculteurs que le pays dans son ensemble en tireront profit, étant donné que cela permettra d'augmenter la production de denrées alimentaires de base et de concentrés alimentaires pour le bétail. Les autres activités de la GOSM, telles que la multiplication de semences de pomme de terre et la relance de la production de semences de légumes devraient également être soutenues.

- **Disponibilité et utilisation appropriée des produits agro-chimiques**: les agriculteurs se sont plaints que les produits agro-chimiques qu'ils appliquent étaient inefficaces, et les apiculteurs les soupçonnent de nuire à leurs colonies. Les agents de vulgarisation et le personnel des pharmacies agricoles devraient bénéficier de formations supplémentaires sur l'utilisation correcte des produits agro-chimiques, y compris: le moment propice pour l'application de ces produits, la concentration et le dosage corrects selon les instructions du fabricant, et les pratiques d'utilisation en toute sécurité. Les vulgarisateurs devraient également former les agriculteurs sur la reconnaissance, l'application et l'achat de produits chimiques qui ont été approuvés par le gouvernement.
- **Irrigation et puits non autorisés**: en raison de la destruction d'une grande partie du réseau d'irrigation, les méthodes d'irrigation sont devenues plus individualistes que communautaires. Les agriculteurs ont maintenant leurs propres puits – autorisés ou non – et dans de nombreux cas, ils sont en concurrence avec leurs voisins pour extraire l'eau de sources en déclin. Les utilisateurs qui se trouvent à l'extrémité des réseaux de canaux d'irrigation toujours existants reçoivent souvent une quantité insuffisante d'eau en raison d'utilisations en amont non-réglementées par d'autres agriculteurs. Les agriculteurs devraient être informés des avantages financiers et en matière de production qu'ils pourraient tirer de la création d'associations d'utilisateurs de l'eau (AUE), et il convient de promouvoir des structures effectives pour les AUE.
- **Améliorer l'enregistrement des animaux** afin de recueillir des informations précises sur les animaux et leur emplacement dans le pays en vue de faciliter la programmation et l'assistance pour le développement de l'élevage jusqu'au prochain recensement. L'enregistrement des animaux est actuellement en cours, mais les progrès sont relativement lents. Un soutien financier (pour le personnel, le transport, etc.) permettrait d'accélérer l'enregistrement.
- **Insémination artificielle (IA)**: les propriétaires de bétail ont signalé que l'insémination artificielle n'était efficace que de manière occasionnelle. La raison de ce manque d'efficacité est probablement moins la piètre qualité du sperme que l'incapacité de la part de certains vétérinaires d'identifier correctement la période de l'œstrus. Les vétérinaires et techniciens en IA devraient par conséquent recevoir une formation complémentaire sur l'identification correcte de l'œstrus chez les races locales et exotiques de bovins.
- **La chaîne du froid pour une distribution en toute sécurité** des vaccins, médicaments vétérinaires et paillettes d'IA devrait être remise en état. Il convient d'examiner les possibilités de collaboration avec des compagnies de transport réfrigéré.
- **Améliorer les conditions pour les producteurs de bétail dans la Badia**: après les pluies abondantes tombées en 2018/19 et plusieurs années de sous-pâturage, la Badia offre maintenant d'excellents pâturages. Un soutien devrait être accordé aux bergers et éleveurs pour favoriser la reconstitution des cheptels, en particulier de moutons. Dans la mesure du possible, les zones sûres de la Badia qui sont connues pour être exemptes de mines terrestres devraient être délimitées. Les points d'abreuvement dans la Badia qui ont été endommagés pendant la crise devraient être réhabilités.
- **Réhabilitation des laboratoires de diagnostic vétérinaire, des laboratoires de sécurité sanitaire des aliments et des abattoirs** en vue d'améliorer l'identification des maladies animales et les aliments impropres à la consommation humain. Par conséquent, il convient non seulement de renforcer la lutte contre les maladies animales, mais aussi d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments et la santé publique.
- **Revitaliser les couvoirs** pour redémarrer les activités des unités de production industrielle de volaille.
- **Remise en état des usines de transformation**: afin d'éviter les gaspillages très importants de fruits et de légumes, un appui doit être fourni en faveur de la réhabilitation de certaines usines de transformation dans les principales zones de production. À court terme, les usines ne seront pas nécessairement lucratives, mais elles permettront aux agriculteurs d'être payés un juste prix pour leurs excédents de production, et garantiront que les produits transformés puissent être vendus, même à un coût inférieur aux coûts de production. Cela évitera ainsi le gaspillage et les agriculteurs, dont certains envisagent actuellement de cesser leurs activités parce que les coûts dépassent les bénéfices, en tireront des profits sur le plan financier et maintiendront leur production.
- **Améliorer les systèmes d'information sur le marché** pour aider les producteurs à prendre les bonnes décisions, à accroître leurs bénéfices et à réduire le gaspillage. Les agents de vulgarisation bien informés au sujet de la rentabilité des différentes cultures, et en particulier des produits frais hautement périssables, devraient conseiller les producteurs en conséquence.

Long terme

- **Envisager des mécanismes de coopération**: le cas échéant et si nécessaire, les agriculteurs devraient être informés des avantages financiers qu'ils peuvent tirer des coopératives d'achat d'intrants et de commercialisation des produits, et des crédits collectifs.
- **Explorer la faisabilité de l'énergie solaire**: pour diminuer les coûts de fonctionnement des pompes à essence pour l'irrigation. Il convient d'examiner plus en profondeur la faisabilité économique de l'utilisation de pompes solaires pour le pompage de l'eau d'irrigation des puits. Certains ont avancé que l'utilisation de pompes solaires pourraient entrainer une sur-utilisation de l'eau d'irrigation, mais il devrait être possible de favoriser une bonne gestion de l'eau par le biais d'associations d'utilisateurs de l'eau.
- **Effectuer un recensement du bétail** lorsque les conditions le permettent.
- **Remettre en état diverses chaînes d'approvisionnement dans le pays** pour permettre une récupération complète du secteur, y compris des chaînes du froid efficace qui permettraient le transport sans difficulté des produits agricoles des régions excédentaires vers les régions déficitaires du pays. Des marchés et des chaînes d'approvisionnement opérationnels contribueront également à la réduction des pertes après récolte dans le secteur des cultures de plein champ ainsi que des pertes dans le secteur de la production animale.
- **Envisager d'introduire des outils de gestion des risques**, comme des assurances fondées sur des données météorologiques, pour permettre aux agriculteurs de gérer les risques efficacement.
- **Améliorer les capacités techniques générales des ressources humaines** dans le secteur.
- **Stimuler l'investissement pour contribuer à la reconstruction et à la relance** du secteur agricole.

Sécurité alimentaire

Urgent

Fourniture de multiples interventions simultanées en matière de sécurité alimentaire pour améliorer la durabilité de l'impact de l'aide. En particulier:

- Concevoir diverses interventions axées sur la sécurité alimentaire pour répondre aux besoins alimentaires immédiats des Syriens tout en fournissant une assistance de manière à réduire la dépendance du pays à l'égard de l'assistance alimentaire et à contribuer à accroître la disponibilité alimentaire ainsi que l'accès aux denrées.
- Instaurer des partenariats avec les institutions et les acteurs locaux en mesure de fournir des activités à valeur ajoutée et l'expertise nécessaires pour la mise en place des interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire.
- Identifier des points d'entrée et de sortie clairs pour la fourniture de l'aide alimentaire, en fonction de la gravité de l'insécurité alimentaire, et concevoir des interventions adaptées à différents groupes de personnes.
- Fournir une aide alimentaire d'urgence aux personnes touchées par les crises dans les 72 heures après leur déplacement afin de couvrir à court-terme les besoins alimentaires immédiats avec des aliments appropriés, puis s'orienter vers une aide alimentaire ciblée en fonction des besoins.
- Accorder la priorité à ceux qui sont coupés de leurs sources habituelles de revenus et d'approvisionnement alimentaire en leur fournissant une aide alimentaire à court terme afin de satisfaire leurs besoins alimentaires immédiats, mais identifier simultanément les ménages dont la base d'actif de subsistance pourrait être renforcée par le biais d'un soutien spécifique en faveur de la sécurité alimentaire.
- Continuer à cibler l'aide alimentaire au profit des personnes nouvellement déplacées de leur lieu d'origine pendant une période initiale.
- Identifier d'autres manières d'aider ceux qui reçoivent une aide alimentaire une fois qu'ils sont de retour dans leur lieu d'origine. Les ménages bénéficiant d'une aide alimentaire doivent être identifiés dès leur arrivée afin de leur fournir un soutien supplémentaire à travers d'autres interventions qui améliorent leurs moyens de subsistance et leur accès à la nourriture et à des revenus. Pour ce faire, il peut s'avérer nécessaire de fournir un appui supplémentaire au secteur pour la remise en état des actifs et des logements, ainsi que pour la relance des moyens de subsistance.

- Soutenir les résidents vulnérables qui font face à des problèmes d'accès afin de les aider à couvrir leurs besoins alimentaires de base.
- S'agissant de groupes spécifiques, une attention particulière devrait être accordée aux: ménages avec de jeunes enfants de moins de cinq ans et d'autres groupes vulnérables sur le plan nutritionnel – tels que les familles ayant des membres handicapés ou les ménages avec des personnes âgées – identifier les SCA des ménages caractérisés par un taux de dépendance élevé et des groupes vulnérables sur le plan nutritionnel et analyser de manière plus approfondie leurs caractéristiques afin de faciliter la conception et le ciblage des interventions en matière d'assistance alimentaire.

Assurer une surveillance efficace et en temps opportun des niveaux d'insécurité alimentaire partout dans le pays. Recueillir des données régulières concernant les indicateurs clés de la sécurité alimentaire et de la nutrition aux niveaux des sous-districts/districts et des gouvernorats afin d'assurer en permanence un suivi de la sécurité alimentaire et des besoins à venir sur le terrain. Pour ce faire, il convient:

- D'établir et de mettre à jour en temps opportun un système de collecte et d'analyse de données mensuelles à l'échelle du pays.
- De réaliser des évaluations représentatives de la sécurité alimentaire nationale afin d'évaluer les progrès réalisés en vue de répondre aux besoins alimentaires et de déterminer où il convient de déployer des efforts supplémentaires.
- De mettre en place un système inter-organisations d'analyse de la sécurité alimentaire composé d'acteurs humanitaires et de membres des ministères publics concernés par la sécurité alimentaire afin d'évaluer et de valider les niveaux de sécurité alimentaire dans le pays.

Moyen terme

- Identifier d'autres approches sensibles à la sécurité alimentaire afin de cibler les ménages nouvellement déplacés et de leur fournir des services d'assistance supplémentaires ou alternatifs en fonction des possibilités d'approvisionnement alimentaire et de génération de revenus. Veiller à ce qu'un soutien additionnel en faveur du secteur agricole soit fourni.
- Recenser les interventions qui renforcent la disponibilité et la stabilité alimentaires des ménages résidents qui sont en mesure d'investir dans la planification à long terme en raison de leur stabilité relative, et qui pourraient créer des possibilités d'emplois, en particulier s'agissant de la main d'œuvre non qualifiée.
- Évaluer l'insécurité alimentaire au niveau des ménages à travers le prisme des travailleurs pauvres, pour identifier les ménages dont les revenus sont très bas ou très instables et qui allouent plus de 75 pour cent de leur revenu disponible à la nourriture et ont accès à des sources limitées de nourriture.
- Effectuer des évaluations de marché dans l'ensemble de la République arabe syrienne en vue d'évaluer les possibilités d'élargir les interventions axées sur le marché (c.-à-d. fondés sur des transferts monétaires et/ou la distribution de coupons).
- Lorsque cela est possible, passer d'une aide alimentaire en nature à des interventions axées sur le marché pour renforcer le pouvoir d'achat des consommateurs. Cela pourrait contribuer à résoudre certains des problèmes liés aux excédents de production dans certaines régions du pays, tout en améliorant la diversité du régime alimentaire des populations bénéficiant d'une assistance.
- Après neuf années de conflit, de nombreux Syriens semblent avoir épuisé bon nombre de leurs mécanismes d'adaptation fondés sur l'alimentation. Il convient donc de réévaluer et de mettre à jour les informations concernant les mécanismes d'adaptation adoptés par les Syriens.

Long terme

- Une meilleure identification des interventions en faveur des personnes exposées à l'insécurité alimentaire et pour lesquels l'assistance alimentaire pourrait faire partie d'un ensemble de mesures de soutien qui contribue à répondre aux besoins de subsistance et empêche l'utilisation de stratégies de subsistance négative qui pourraient nuire à la consommation alimentaire et aboutir à une situation d'insécurité alimentaire.

- Envisager la fourniture d’une aide alimentaire saisonnière le cas échéant, pour éviter les longs intervalles entre des périodes d’assistance mensuelle qui font qu'il est difficile d’apprécier avec précision les résultats en matière d’amélioration de la sécurité alimentaire.
- Mener une étude sur le rapport coût/effets des sanctions internationales sur la sécurité alimentaire des Syriens en particulier s’agissant des capacités de production du secteur agricole.

Veiller à ce que les besoins en matière de stabilité alimentaire soient pris en compte lors du ciblage des interventions axées sur la sécurité alimentaire qui visent à protéger et à soutenir les moyens de subsistance. Cela signifie:

- Renforcer le secteur agricole et aider les ménages travaillant dans des systèmes de production alimentaire de manière à favoriser la sécurité alimentaire au niveau des ménages et les disponibilités alimentaires dans le pays.
- Renforcer les possibilités de subsistance des personnes exposées à l'insécurité alimentaire grâce à un menu d'interventions appropriées à leur emplacement, compte tenu des actifs productifs au niveau communautaire.
- Recenser les moyens de subsistance axés sur le marché autres que la production alimentaire qui contribuent à la sécurité alimentaire dans le pays et participent à l'amélioration de l’environnement de marché partout dans le pays.
- Collaborer avec les acteurs le long des principales chaînes de valeur alimentaires afin de réaliser davantage d’économies d'échelle et de favoriser des interventions fondées sur les marchés visant à réaliser des marges bénéficiaires plus importantes.
- Collaborer avec les jeunes pour assurer le renforcement de leurs compétences compte tenu des principaux moyens de subsistance à leur disposition en fonction de leur emplacement.